

SÉANCE ORDINAIRE

DATE : Mardi, le 20 décembre 2011
HEURE : 19 h 30
LIEU : Centre administratif de la MRC

Sont présents :

MM.	Donald Badger, maire de	Bolton-Ouest
	Martin Bellefroid, maire de	St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River
	Jean-Charles Bissonnette, maire d'	Abercorn
	Jean-Guy Demers, maire de la	ville de Dunham
	Claude Dubois, maire de la	ville de Bedford
	Josef Hüsler, maire de la	ville de Farnham
	Daniel Meunier, représentant de	Brigham
	Pierre Pelland, maire de la	ville de Sutton
	Réal Pelletier, maire de	St-Armand
	Yvon Pépin, représentant de	Cowansville
	Laurent Phoenix, maire de	Ste-Sabine
Mme	Pauline Quinlan, mairesse de la	ville de Bromont
Mme	Sylvie Raymond, mairesse du	village d'East-Farnham
	Gilles Rioux, maire de	Stanbridge Station
	Albert Santerre, maire de	Saint-Ignace-de-Stanbridge
	Tom Selby, maire du village de	Brome
Mme	Ginette Simard-Gendreau, mairesse de	Notre-Dame-de-Stanbridge
	Gilles St-Jean, maire du	canton de Bedford
	Greg Vaughan, maire de	Stanbridge East

Sont absents : M. Gilles Decelles, maire ville de Lac Brome
M. Roland Lemaire, maire de Frelighsburg

Formant quorum sous la présidence d'Arthur Fauteux, préfet et maire de la ville de Cowansville et également présents, monsieur Robert Desmarais, directeur général et secrétaire-trésorier, Francis Dorion, directeur du service de la gestion du territoire et Me Vanessa Couillard, greffière, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions du public
3. Adoption des procès-verbaux du 15 et du 23 novembre 2011
4. Rapport du comité régional du Pacte rural du 15 décembre :
 - 4.1. Financement des projets régionaux
 - 4.2. Financement des projets locaux : centre, est et ouest
 - 4.3. Financement des infrastructures en loisirs : demande de Brigham
5. Rapport du comité du service de transport collectif et adapté du 8 décembre:
 - 5.1. Problématique : usagère du transport adapté habitant à Knowlton House
 - 5.2. Nouveau circuit de Veolia Transport-Transdev
6. Rapport du comité consultatif d'aménagement du 14 décembre:
 - 6.1. Ajournement de la séance du conseil
 - 6.2. Délibérations du conseil : Suivi dossier article 59 et proposition d'un fonds à la relève agricole
 - 6.3. Réouverture de la séance publique
 - 6.4. Journée de réflexion des enjeux régionaux en aménagement (31 mars 2012)
 - 6.5. Adoption du projet de règlement 10-1211 modifiant le SAD - Sainte-Sabine
 - 6.6. Certificat de conformité :
 - 6.6.1. Reconstruction du pont sur la route 139 (West-Brome) - MTQ
 - 6.6.2. Règlement 391 de la ville de Farnham
 - 6.6.3. Règlement 1734 de la ville de Cowansville
 - 6.6.4. Règlement 1735 de la ville de Cowansville
 - 6.6.5. Règlement 1736 de la ville de Cowansville
7. Guide de bonne pratique et formation sur le contrôle de l'érosion : Octroi du contrat de formation et mise en commun avec la MRC du Granit relativement à la production du Guide

8. Rapport du comité de sécurité publique du 8 décembre:
- 8.1. Rapport des activités d'août et septembre
- 8.2. Identification des priorités 2012-2013 du PARL : sondage aux municipalités
9. Rapport du comité administratif du 7 décembre:
- 9.1. Présidence des comités consultatifs du CLD
- 9.2. PIQM – volet 3 : demande au ministre d'améliorer le programme
10. Autorisation pour déposer une demande d'inscription au mode de paiement décentralisé (VISA)
11. Suivi des travaux d'agrandissement de l'édifice : compte à payer
12. Élections 2012 : procédure et nomination des officiers d'élection
13. Élection au poste de préfet-suppléant
14. Nomination des membres du comité administratif
15. Nomination des membres (maires) au C.A. du CLD
16. Nomination des membres du comité consultatif d'aménagement
17. Nomination des membres (maires) du comité consultatif agricole
18. Nomination du président du comité consultatif agricole
19. Nomination des membres du comité de gestion des matières résiduelles
20. Nomination des membres du comité sur les carrières et sablières
21. Nomination des membres du comité des cours d'eau par secteur géographique
22. Nomination des membres du Bureau des délégués
23. Nomination des représentants à la corporation du Bassin versant de la Baie Missisquoi
24. Nomination d'un représentant sur le comité du bassin versant de la rivière Yamaska
25. Nomination d'un représentant sur le Steering Committee du lac Champlain
26. Nomination des membres du comité régional de sécurité incendie et civile
27. Nomination des membres du comité de sécurité publique
28. Nomination des membres du comité de transport adapté et collectif
29. Nomination des membres du comité de l'évaluation
30. Nomination des membres du comité Réseau santé et communauté
31. Nomination des membres du comité relations avec les institutions publiques
32. Nomination d'un représentant au C.A. du comité d'investissement commun du CLD
33. Nomination de deux représentants au comité culturel du CLD
34. Nomination de deux représentants au comité agro-alimentaire du CLD
35. Nomination du représentant au comité touristique du CLD
36. Nomination du représentant au comité d'économie sociale du CLD
37. Nomination du représentant au Conseil d'administration de l'Agence forestière de la Montérégie
38. Nomination d'un représentant au C.A. de la CRÉ Montérégie Est
39. Souper annuel des maires à Dunham samedi le 14 janvier : présence et choix de menus
40. Calendrier des réunions des comités de la MRC pour le mois de janvier
41. Correspondance
42. Questions diverses
43. Deuxième période de questions du public
44. Levée de la séance

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

441-1211

**IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
 APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID
 ET RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le sujet « Questions diverses » ouvert.

ADOPTÉ

PREMIÈRE PÉRIODE DU PUBLIC

Monsieur Bruce Ditcham, président du Club 3 et 4 roues de l'Estrie, demande à la MRC d'adopter une dérogation concernant le nouveau règlement pour les véhicules hors route afin d'autoriser la circulation dans les sentiers entre minuit et 6h00 (matin). Monsieur Fauteux, préfet, indique que ce sujet sera abordé et discuté lors du prochain comité d'aménagement.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 15 ET 23 NOVEMBRE 2011

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
APPUYÉ PAR GINETTE SIMARD-GENDREAU
ET RÉSOLU :**

442-1211

D'adopter les procès-verbaux des séances du 15 et du 23 novembre 2011 tels que rédigés.

ADOPTÉ

PACTE RURAL : FINANCEMENT DES PROJETS RÉGIONAUX

443-1211

CONSIDÉRANT que 15 projets ont été déposés au fonds régional;

CONSIDÉRANT que le montant demandé est 216 205 \$, alors que le montant disponible est 115 182 \$.

**IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUBOIS
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID
ET RÉSOLU :**

De financer les projets suivants avec l'enveloppe régionale du Pacte rural :

Projets	Montant demandé	Montant recommandé
CLD de Brome-Missisquoi- Capitalisation du fonds culturel de Brome-Missisquoi	4 500 \$	4 500 \$
Espace Vivant- Appartements supervisés « Vers mon Espace »	30 000 \$	24 000 \$
Ville de Cowansville- Module de jeux au centre de la nature	32 500 \$	10 000 \$
MRC-Famille transport	6 000 \$	6 000 \$
Bassin versant de la baie Missisquoi - Les Mousquetaires de l'eau claire	5 000 \$	1 500 \$
CLD de Brome-Missisquoi - Carte géopicturale	15 000 \$	10 000 \$
CJE des Cantons de l'Est- Place aux jeunes	8 200 \$	2 800 \$
CLD- Mentorat	9 000 \$	8 400 \$
Radio Communautaire Missisquoi- Équipements	11 005 \$	5 000 \$
CJE des Cantons de l'Est - Communécole	30 000 \$	19 000 \$
MRC- Stratégie d'accès à la terre agricole- phase 2	25 000 \$	23 982 \$

Et de ne pas financer les projets suivants :

- Centre National de Cyclisme de Bromont - Activités
- Hameau l'Oasis de Dunham - Auberge « La Belle Verte »
- Les AmiEs de la terre- Marché de solidarité de Cowansville
- CLD- Renforcement de l'achat local

ADOPTÉ

PACTE RURAL : FINANCEMENT DES PROJETS LOCAUX – SECTEUR DU CENTRE

444-1211

**IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN
APPUYÉ PAR CLAUDE DUBOIS
ET RÉSOLU :**

De financer les projets suivants avec l'enveloppe du secteur centre du Pacte rural :

Promoteur	Projet	Montant demandé au total	Montant recommandé Fonds Centre	Montant recommandé Fonds municipalités en difficulté
Créations Falzar	Cinéfil	3 000 \$	1 400 \$	N/A
La maison des jeunes le Trait d'Union	CowanskateCult	3 000 \$	2 100 \$	N/A
TAC de Frelighsburg	Festiv'Art	17 000 \$	15 000 \$	N/A
Le Bocal	Le Labohem de Frelighsburg	35 000 \$	18 000 \$	N/A
Municipalité de Stanbridge East	Salle communautaire de Stanbridge East	18 370 \$	9 185 \$	9 185 \$
Société d'histoire de Missisquoi	Magasin Hodge	18 200 \$	9 100 \$	9 100 \$
Société d'histoire et de patrimoine de Frelighsburg	Livre de la société d'histoire de Frelighsburg	5 200 \$	4 160 \$	N/A
Vitalité Frelighsburg	Projets	13 020 \$	13 020 \$	N/A

ADOPTÉ

PACTE RURAL : FINANCEMENT DES PROJETS LOCAUX – SECTEUR DE L'EST

445-1211

**IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU :**

De financer les projets suivants avec l'enveloppe du secteur est du Pacte rural :

Promoteur	Projet	Montant demandé au total	Montant recommandé du fonds Est
Bromont	CD 3D	35 000 \$	25 000 \$
Bromont	Étude des paysages	7 500 \$	7 500 \$
École St-Édouard	École Internationale	19 708 \$	6 000 \$
Ville de Sutton	Sutton-pieds/vélo	18 239 \$	4 686 \$ *
Sutton en haut	Dernière phase de démarrage	25 000 \$	12 686 \$
Canard en fête	Festival	5 000 \$	4 000 \$
Wordfest	Festival	6 450 \$	3 500 \$
Arts Sutton	Activités d'animation	11 680 \$	4 000 \$
Knowlton Academy	Salle informatique- phase 2	15 000 \$	6 000 \$
Printemps meurtrier Knowlton	Festival littéraire	10 000 \$	5 000 \$
Jazz Sutton	Festival de Jazz	8 000 \$	3 374 \$
Renaissance lac Brome	Étude des Affluents	11 254 \$	7 000 \$
Festival de Film des Cantons de l'Est	Festival du film	10 000 \$	6 000 \$

Et de ne pas financer

- Rénovation de la salle communautaire de Sutton Junction
- CLD- Plan directeur des sentiers pédestres
- Tour des Arts
- Cœur du Village- amélioration locative pour l'accueil
- Musée des communications et de l'histoire de Sutton- Exposition Jehane Benoit
- CAB de Sutton- ressource famille

ADOPTÉ**PACTE RURAL : FINANCEMENT DES PROJETS LOCAUX – SECTEUR DE L'OUEST**

446-1211

**IL EST PROPOSÉ PAR GILLES ST-JEAN
 APPUYÉ PAR ALBERT SANTERRE
 ET RÉSOLU :**

De financer les projets suivants avec l'enveloppe du secteur centre du Pacte rural :

Promoteur	Projet	Montant demandé au total	Montant recommandé Fonds ouest	Montant recommandé Fonds municipalités en difficulté
Héritage Stanbridgeois	Mise en valeur Héritage Stanbridgeois	34 650 \$	15 000 \$	N/A
Municipalité de Pike-River	100 ans de Pike River	10 275 \$	5 138 \$	5 138 \$
Corporation de développement de Bedford et région	Conseiller en développement économique	34 500 \$	17 250 \$	17 250 \$
Bon voisin, Bon oeil	Concertation et implication citoyenne	2 720 \$	1 360 \$	1 360 \$
Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge	Aménagement de la bibliothèque municipale	7 500 \$	6 000 \$	N/A
Société de développement de Saint-Armand	Les Halles du Quai	30 750 \$	1 254 \$	12 250 \$
École secondaire Jean-Jacques Bertrand	« Mon avenir...dès maintenant » phase 2	13 950 \$	6 975 \$	6 975 \$
TOTAL	Déménagement du kiosque touristique	8 400 \$ (montant admissible)	4 200 \$	4 200 \$

Et de ne pas financer :

- Corporation de développement de Bedford et région- La Porte des Cantons.com

ADOPTÉ
**RECONSIDÉRER L'ADMISSIBILITÉ DES INFRASTRUCTURES DE
 LOISIRS DANS LE CADRE DU PACTE RURAL**

447-1211

**IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL MEUNIER
 APPUYÉ PAR CLAUDE DUBOIS
 ET RÉSOLU :**

De demander au comité régional du pacte rural de donner suite à cette demande de la municipalité de Brigham et d'étudier la possibilité de rendre admissible à nouveau les infrastructures de loisirs au Pacte rural.

ADOPTÉ
INTERNET HAUTE-VITESSE : RAPPEL DES RÉSOLUTIONS D'APPUI

Madame Tanya Szymanski, conseillère en développement rural et économie sociale, rappelle aux municipalités suivantes qu'elles doivent lui fournir leur résolution d'appui

relativement au dossier internet haute-vitesse : Abercorn, Bedford Ville, Bedford Canton, Brigham, St-Armand, Stanbridge East, Stanbridge Station.

DÉROGATION DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE TRANSPORT ADAPTÉ

448-1211

CONSIDÉRANT qu'une usagère du transport adapté qui habite maintenant au Knowlton House, n'a aucun service de transport pour retourner occasionnellement chez-elle à Bolton Ouest en raison du chevauchement de deux services de transport adapté dans la région;

CONSIDÉRANT que les membres du comité considère qu'il est inacceptable de laisser l'usagère sans service;

CONSIDÉRANT que le coût de déplacement est de 80\$ à 90\$ aller/retour et que les membres du comité suggèrent d'offrir le transport 2 fois par mois pour une période de 6 mois;

CONSIDÉRANT que le service de transport négociera une entente avec la municipalité (Lac-Brome) s'il y a augmentation de la fréquence des transports;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID
APPUYÉ PAR GINETTE SIMARD-GENDREAU
ET RÉSOLU :**

D'autoriser 2 aller/retour par mois pendant 6 mois pour que cette résidente de Knowlton House puisse voyager entre Lac-Brome et Bolton-Ouest et conséquemment de permettre une dérogation à la politique en matière de transport adapté.

ADOPTÉ

APPUI AU NOUVEAU CIRCUIT DE VEOLIA TRANSPORT-TRANSDEV

449-1211

CONSIDÉRANT que Veolia Transport-Transdev propose un nouveau circuit qui remplacerait la ligne actuelle de Veolia Mansonville – Sutton – Lac-Brome – Cowansville – Farnham – Ange-Gardien – Montréal ;

CONSIDÉRANT que le nouveau circuit convergera vers les points de correspondance de l'Auto-Parc 74 et de l'Ange-Gardien, sortie 55 de l'Autoroute 10;

CONSIDÉRANT qu'il y aura, grâce aux différents points de correspondance, une augmentation du nombre d'aller/retour pour Montréal;

CONSIDÉRANT que la région serait mieux desservi en nombre d'heures sur le territoire;

CONSIDÉRANT que la tarification resterait la même pour les déplacements à l'intérieur de la MRC, mais qu'il y aura une augmentation de tarification pour les déplacements vers Montréal;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR DONALD BADGER
APPUYÉ PAR ALBERT SANTERRE
ET RÉSOLU :**

D'appuyer le nouveau circuit proposé par Veolia Transport-Transdev et de recommander à cette dernière d'améliorer la desserte entre Cowansville et Granby en tenant compte des besoins des citoyens.

ADOPTÉ

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

450-1211

**IL EST PROPOSÉ PAR GINETTE SIMARD-GENDREAU
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU :**

D'ajourner la séance du conseil afin que les maires puissent délibérer relativement au suivi des dossiers de l'article 59 et de l'aide à la relève agricole.

ADOPTÉ

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE

**IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR JEAN-CHARLES BISSONNETTE
ET RÉSOLU :**

451-1211

De réouvrir la séance publique du conseil.

ADOPTÉ

**ADOPTON DU PROJET DE RÈGLEMENT 10-1211
MODIFIANT LE S.A.D. – SAINTE-SABINE**

452-1211

CONSIDÉRANT que, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la MRC a adopté le schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement numéro 05-0508 et en vigueur depuis le 23 septembre 2008;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Sabine souhaite, dans un premier temps, exclure du périmètre d'urbanisation multifonctionnel du village une terre agricole active qui est vouée à être remise en zone agricole permanente;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Sabine souhaite, dans un deuxième temps, modifier deux secteurs (au nord et au sud) du périmètre d'urbanisation résidentiel de la Sabinoise afin de leur donner une vocation de périmètre d'urbanisation multifonctionnel;

CONSIDÉRANT que cette modification permettra de reconnaître les activités non résidentielles situées au nord du périmètre d'urbanisation résidentiel de la Sabinoise et de consolider la nature de ce secteur;

CONSIDÉRANT que cette modification permettra également à la municipalité d'accueillir des usages commerciaux et industriels au sud du périmètre d'urbanisation de la Sabinoise car il y a quasi absence d'espaces disponibles au village ce qui fait en sorte que plusieurs projets ne peuvent s'implanter dans la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par le conseil de la MRC le 15 novembre 2011 afin d'adopter le règlement 10-1211;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR GILLES RIOUX
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU**

D'adopter le présent projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement, tel que présenté séance tenante.

De demander, conformément à l'article 50 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, l'avis du Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire relativement au projet de règlement numéro 10-1211 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC.

ADOPTÉ

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RECONSTRUCTION DU PONT SUR LA ROUTE 139
AU-DESSUS DE LA RIVIÈRE YAMASKA À LAC-BROME (WEST-BROME) - MTQ**

453-1211

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transport du Québec demande un avis d'attestation concernant le projet de reconstruction du pont sur la route 139 au-dessus de la rivière Yamaska à Lac-Brome ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise l'amélioration de la structure existante ;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ RÉAL PELLETIER
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX
ET RÉSOLU:**

D'aviser le ministère des Transport du Québec :

- que la MRC n'est pas en mesure d'attester que le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale, mais elle atteste qu'il est conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux mesures de contrôle intérimaire;
- que la MRC ne s'oppose pas à l'émission d'un certificat d'autorisation du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs;
- que le projet est conforme aux exigences du *Règlement 03-0406 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau* de la MRC;
- que la MRC souhaite que la structure du nouveau pont s'intègre et s'harmonise avec le milieu d'accueil du point de vue esthétique et architectural.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ - RÈGLEMENT 391 VILLE DE FARNHAM

454-1211

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a transmis à la MRC le 9 décembre 2011 son règlement numéro 391;

CONSIDÉRANT que ce règlement modifiant le règlement de zonage numéro 171 vise à :

- Remplacer la zone U1-10 par la zone H4-64 ;
- Abolir la grille des spécifications pour la zone U1-10 ;
- Ajouter une grille des spécifications pour la zone H4-64.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-CHARLES BISSONNETTE
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement numéro 391 de la ville de Farnham **conforme** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 1734 VILLE DE COWANSVILLE

455-1211

CONSIDÉRANT que la MRC a donné une confirmation de conformité au règlement 1734 relatif au plan d'urbanisme le 23 novembre 2011;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Cowansville souhaite adopter ce règlement de concordance afin de se conformer au schéma d'aménagement;

CONSIDÉRANT que le règlement 1734 concerne le plan d'urbanisme;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR PIERRE PELLAND
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement numéro 1734 de la ville de Cowansville **conforme** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 1735 VILLE DE COWANSVILLE

456-1211

CONSIDÉRANT que la ville de Cowansville a transmis à la MRC le 14 décembre 2011 son règlement numéro 1735;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Cowansville souhaite adopter ce règlement de concordance afin de se conformer au schéma d'aménagement;

CONSIDÉRANT que le règlement 1735 concerne le zonage;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR GREG VAUGHAN
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement numéro 1735 de la ville de Cowansville **conforme** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 1736 VILLE DE COWANSVILLE

457-1211

CONSIDÉRANT que la ville de Cowansville a transmis à la MRC le 14 décembre 2011 son règlement numéro 1736;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Cowansville souhaite adopter ce règlement de concordance afin de se conformer au schéma d'aménagement;

CONSIDÉRANT que le règlement 1736 concerne le lotissement ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR JOSEF HUSLER

APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN

ET RÉSOLU:

De déclarer le règlement numéro 1736 de la ville de Cowansville **conforme** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

GUIDE DE BONNES PRATIQUES ET FORMATION SUR LE CONTRÔLE DE L'ÉROSION : OCTROI DU CONTRAT DE FORMATION ET PARTENARIAT AVEC LA MRC DU GRANIT RELATIVEMENT À LA PRODUCTION DU GUIDE

458-1211

CONSIDÉRANT que le projet de *Guide des bonnes pratiques et formation sur le contrôle de l'érosion* couvre 2 volets, soit la mise en œuvre d'une formation relativement à la gestion de l'érosion et la publication du Guide des bonnes pratiques;

CONSIDÉRANT que d'une part, la MRC désire retenir les services de Monsieur Daniel Bergeron, de la Firme Aqua-Berge de Sherbrooke, notamment en raison d'une notoriété dans le domaine, afin de donner 18 formations théoriques et 9 formations pratiques de type chantier/école;

CONSIDÉRANT que d'autre part, la MRC du Granit est sur le point de terminer la rédaction d'un guide de bonnes pratiques et qu'il serait avantageux de travailler ensemble afin de s'assurer d'une certaine application uniforme relativement à la gestion de l'érosion sur le territoire du Québec;

CONSIDÉRANT que les MRC du Granit et Brome-Missisquoi ont entrepris des négociations en vue d'un éventuel partenariat relativement à la publication du Guide des bonnes pratiques;

CONSIDÉRANT que la MRC Brome-Missisquoi pourrait prendre en charge la mise en page, le graphisme ainsi que l'impression d'une quarantaine de copies du Guide à titre de contribution dans le partenariat;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE PELLAND

APPUYÉ PAR PAULINE QUINLAN

ET RÉSOLU :

D'octroyer le contrat de formation à Monsieur Daniel Bergeron de la Firme Aqua-Berge, au montant forfaitaire de 20 000\$ plus les taxes applicables, et d'autoriser messieurs Arthur Fauteux, préfet, et Robert Desmarais, directeur général, à signer au nom et pour le compte de la MRC un contrat de service avec Monsieur Bergeron relativement aux modalités de la formation, tel que stipulé dans son offre de service. D'autoriser messieurs Arthur Fauteux et Robert Desmarais à signer au nom et pour le compte de la MRC un contrat relativement au partenariat entre la MRC du Granit et la MRC Brome-Missisquoi relativement à la production du Guide des bonnes pratiques.

ADOPTÉ

**IDENTIFICATION DES PRIORITÉS D' ACTIONS EN MATIÈRE
POLICIÈRE POUR L' ANNÉE 2012**

459-1211

**IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR TOM SELBY
ET RÉSOLU :**

D'envoyer un questionnaire à toutes les municipalités desservies par la Sûreté du Québec afin d'identifier les priorités d'actions en matière policière pour l'année 2012.

ADOPTÉ

PRÉSIDENCE DES COMITÉS CONSULTATIFS DU CLD

460-1211

**IL EST PROPOSÉ PAR DONALD BADGER
APPUYÉ PAR CLAUDE DUBOIS
ET RÉSOLU**

De retenir les candidatures suivantes à la présidence des cinq (5) comités suivants du CLD :

Comité touristique :	Anne-Marie Lemire
Comité d'investissement commun :	Hélène Bernier
Comité agricole :	Rolland Degani
Comité culturel :	Françoise Desjardins
Comité d'économie sociale :	Claudette Giguère

ADOPTÉ

**PLANIFICATION DE LA JOURNÉE DE RÉFLEXION
SUR LES ENJEUX EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

CONSIDÉRANT l'importance de tenir une journée de réflexion sur les enjeux en aménagement du territoire;

461-1211

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU:**

De tenir une journée de réflexion sur les enjeux en aménagement du territoire le samedi 31 mars 2012, à laquelle sont invités l'ensemble des maires de la MRC accompagnés d'un conseiller responsable du dossier de l'aménagement du territoire.

De demander au service de gestion du territoire d'acheminer environ 45 jours avant la tenue de cette journée un document de réflexion afin que les conseils municipaux puissent en discuter dans le but d'alimenter le colloque.

ADOPTÉ

**AUTORISATION POUR DÉPOSER UNE DEMANDE D'INSCRIPTION
AU MODE DE PAIEMENT DÉCENTRALISÉ (VISA)**

462-1211

CONSIDÉRANT qu'actuellement la MRC dispose d'un compte affaire paiement centralisé Visa Desjardins et éprouve certaines contraintes notamment lors des transactions;

CONSIDÉRANT que ces contraintes et lourdeurs administratives pourraient être réglées sous un compte affaire « paiement décentralisé » Visa Desjardins;

CONSIDÉRANT que la marge de crédit actuelle et les personnes autorisées demeureront inchangés via le compte affaire « paiement décentralisé » Visa Desjardins;

**IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE PELLAND
APPUYÉ PAR RÉAL PELLETIER
ET RÉSOLU :**

D'autoriser monsieur Robert Desmarais, directeur-général de la MRC, à déposer une demande d'inscription au « paiement décentralisé » de la carte affaire Visa Desjardins

ADOPTÉ

NOMINATION DES OFFICIERS D'ÉLECTIONS

**IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID
APPUYÉ PAR CLAUDE DUBOIS
ET RÉSOLU :**

463-1211

De nommer monsieur Robert Desmarais à titre de président d'élections et Francis Dorion et Vanessa Couillard à titre de scrutateurs pour procéder à l'élection du préfet suppléant, conformément aux lettres patentes, et des comités de travail de la MRC pour 2012 selon la formule « un maire un vote », conformément à la résolution adoptée par le conseil.

ADOPTÉ

ÉLECTION AU POSTE DE PRÉFET-SUPLÉANT : MISE EN CANDIDATURE

Messieurs Albert Santerre et Pierre Pelland se portent candidats au poste de préfet-suppléant.

ÉLECTION DU PRÉFET SUPPLÉANT – CLÔTURE DES MISES EN CANDIDATURE

464-1211

**IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR SYLVIE RAYMOND
ET RÉSOLU :**

De mettre fin aux mises en candidature pour l'élection au poste de préfet suppléant.

ADOPTÉ

ÉLECTION DU PRÉFET-SUPLÉANT : RÉSULTATS

RÉSULTAT :

Le président d'élection déclare élu monsieur Albert Santerre à titre de préfet-suppléant pour un terme de deux (2) ans.

ÉLECTION DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC

Le président d'élection annonce que six (6) candidats sont intéressés à siéger sur le comité administratif alors que quatre (4) sièges sont disponibles (le préfet et le préfet-suppléant siègent d'office). Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Le président procède à l'élection par scrutin secret.

RÉSULTAT :

Le président d'élection déclare élu sur le conseil d'administration de la MRC en 2012 : Madame Pauline Quinlan et Messieurs Pierre Pelland, Donald Badger, Claude Dubois ainsi que le préfet et préfet-suppléant.

ÉLECTION DU C.A. DU CLD

Le président d'élection informe les maires que six (6) candidats sont intéressés à siéger au CA du CLD alors que cinq (5) sièges sont disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Il procède donc à une élection par scrutin secret.

RÉSULTAT :

Le président d'élection déclare élus pour siéger sur le conseil d'administration du CLD en 2012 : Madame Pauline Quinlan et Messieurs Claude Dubois, Albert Santerre, Josef Husler, Donald Badger, ainsi que le préfet, membre d'office.

ÉLECTION DU COMITÉ CONSULTATIF D'AMÉNAGEMENT

Le président d'élection annonce que huit (8) candidats sont intéressés à siéger sur le comité consultatif d'aménagement alors que six (6) sièges sont disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et Monsieur Jean-Charles Bissonnette retire sa candidature. Néanmoins, puisque le nombre de candidats est supérieur au nombre de sièges disponibles, le président procède à une élection par scrutin secret.

RÉSULTAT :

Le président d'élection déclare élus sur le comté consultatif d'aménagement en 2012 : Madame Sylvie Raymond, Messieurs Pierre Pelland, Laurent Phoenix, Réal Pelletier, Donald Badger, Gilles Rioux, ainsi que le préfet, membre d'office.

ÉLECTION DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat pour le comité consultatif agricole. Les règles prévoient que chaque secteur géographique de la MRC doit être représenté par un maire. Étant donné que le nombre de maires intéressés est égal au nombre de sièges disponibles, le président d'élection déclare élus au comité consultatif agricole pour 2012 : Messieurs Gilles Rioux - secteur Ouest; Donald Badger - secteur Est et Greg Vaughan - secteur Centre.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE : MISE EN CANDIDATURE

465-1211

**IL EST PROPOSÉ PAR DONALD BADGER
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN
ET RÉSOLU:**

Que Greg Vaughan soit élu président du comité consultatif agricole pour l'année 2012. Étant le seul candidat, Monsieur Greg Vaughan accepte et est déclaré élu.

ADOPTÉ

ÉLECTION DU COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le président d'élection annonce que sept (7) candidats sont intéressés à siéger sur le comité de gestion des matières résiduelles alors que six (6) sièges sont disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Il procède donc à une élection par scrutin secret.

RÉSULTAT :

Le président d'élection déclare élus sur le comté de gestion des matières résiduelles en 2012 : Madame Sylvie Raymond, Messieurs Arthur Fauteux, Martin Bellefroid, Albert Santerre, Réal Pelletier et Jean-Charles Bissonnette.

ÉLECTION DU COMITÉ DES CARRIÈRES ET SABLILÈRES

Le président d'élection annonce que sept (7) candidats sont intéressés à siéger sur le comité de carrières et sablières alors que six (6) sièges sont disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et Monsieur Claude Dubois retire sa candidature. Étant donné que le nombre de candidats est maintenant égal au nombre de sièges disponibles le président d'élection déclare élus sur le comité de carrières et sablières en 2012 : Messieurs Martin Bellefroid, Greg Vaughan, Gilles St-Jean, Réal Pelletier, Josef Husler et Donald Badger.

ÉLECTION DU COMITÉ DES COURS D'EAU PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat pour le comité des cours d'eau. Les règles prévoient que chaque secteur géographique de la MRC doit être représenté par deux maires. Étant donné que le nombre de maires intéressés est égal au nombre de sièges disponibles, le président d'élection déclare élus au comité des cours d'eau en 2012 :

- Messieurs Albert Santerre et Laurent Phoenix pour le secteur Ouest
- Messieurs Jean-Guy Demers et Greg Vaughan pour le secteur Centre
- Messieurs Donald Badger et Jean-Charles Bissonnette pour le secteur Est.

ÉLECTION DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat pour le bureau des délégués. Étant donné que le nombre de maires intéressés est égal au nombre de sièges disponibles, le président d'élection déclare élus au bureau des délégués pour 2012 : Messieurs Laurent Phoenix ainsi que le préfet-suppléant et le préfet, lesquels sont membres d'offices. De plus, il déclare élu : Messieurs Martin

Bellefroid à titre de substitut du préfet, Claude Dubois à titre de substitut du préfet-suppléant et Pierre Pelland à titre de substitut de Laurent Phoenix.

ÉLECTION AU BASSIN VERSANT DE LA BAIE MISSISQUOI

Le président d'élection informe les maires que le nombre de candidats est équivalent au nombre de sièges disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Le président d'élection déclare élus à la corporation du bassin versant de la baie Missisquoi en 2012 : Messieurs Albert Santerre et Réal Pelletier.

ÉLECTION AU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE YAMASKA

Le président d'élection informe les maires que le nombre de candidat est équivalent au nombre de siège disponible. Il vérifie l'intérêt de la candidate et elle accepte. Le président d'élection déclare élu à la corporation du bassin versant de la rivière Yamaska en 2012 : Monsieur Gilles Decelles.

ÉLECTION AU STEERING COMMITTEE

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat au Steering Committee du lac Champlain. Étant donné que le nombre de candidat est égal au nombre de siège disponible, le président d'élection déclare élu au Steering Committtee pour 2012 : Monsieur Réal Pelletier.

ÉLECTION DU COMITÉ RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat pour le comité de comité de sécurité incendie et civile. Étant donné que le nombre de maires intéressés est égal au nombre de sièges disponibles, le président d'élection déclare élus au comité de sécurité incendie et civile en 2012 : Madame Ginette Simard Gendreau et Messieurs Claude Dubois, Martin Bellefroid, Pierre Pelland, Greg Vaughan, Gilles St-Jean et Jean-Guy Demers.

ÉLECTION DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le président d'élection annonce que neuf (9) candidats sont intéressés à siéger sur le comité de sécurité publique alors que sept (7) sièges sont disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Il procède donc à une élection par scrutin secret.

RÉSULTAT :

Le président d'élection déclare élus sur le comté de sécurité publique en 2012 : Madame Sylvie Raymond et Messieurs Arthur Fauteux, Claude Dubois, Pierre Pelland, Gilles St-Jean, Laurent Phoenix et Tom Selby.

ÉLECTION DU COMITÉ DE TRANSPORT

Le président d'élection informe les maires que le nombre de candidats est équivalent au nombre de sièges disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Le président d'élection déclare élus pour siéger sur le comité de transport collectif et adapté en 2012 : Messieurs Albert Santerre, Donald Badger, Jean-Charles Bissonnette et Yvon Pépin.

ÉLECTION DU COMITÉ DE L'ÉVALUATION

Le président d'élection informe les maires que le nombre de candidats est équivalent au nombre de sièges disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Le président d'élection déclare élus pour siéger sur le comité d'évaluation en 2012 : Messieurs Greg Vaughan, Réal Pelletier, Donald Badger, Jean-Charles Bissonnette et Gilles Rioux.

ÉLECTION DU COMITÉ RÉSEAU SANTÉ & COMMUNAUTÉ

Le président d'élection informe les maires que quatre (4) candidats sont intéressés à siéger sur le comité réseau santé & communauté alors que trois (3) sièges sont disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Il procède donc à une élection par scrutin secret.

Le président d'élection déclare élus pour siéger sur le comité réseau santé & communauté en 2012 : Madame Sylvie Raymond et Messieurs Gilles Decelles et Gilles Rioux.

ÉLECTION AU COMITÉ DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Le président d'élection annonce que six (6) candidats sont intéressés à siéger sur le comité des relations avec les institutions publiques alors que cinq (5) sièges sont disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et Monsieur Jean-Guy Demers retire sa candidature. Étant donné que le nombre de candidats est maintenant égal au nombre de sièges disponibles le président d'élection déclare élus sur le comité des relations avec les institutions publiques en 2012 : Madame Pauline Quinlan et Messieurs Arthur Fauteux, Albert Santerre, Josef Husler et Donald Badger.

M. Jean-Guy Demers indique au président de l'élection qu'il désire retirer sa candidature pour les comités dont il a été élu, soit le comité des cours d'eau ainsi que le comité de sécurité incendie, et également pour les prochains comités où l'élection est à venir.

ÉLECTION AU C.A. DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT COMMUN DU CLD

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat pour siéger au CA du comité d'investissement commun du CLD. Étant donné que le nombre de candidat est égal au nombre de siège disponible, le président d'élection déclare élu pour siéger au CA du comité d'investissement commun du CLD pour l'année 2012 : Monsieur Arthur Fauteux.

ÉLECTION AU COMITÉ CULTUREL DU CLD

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat pour siéger au comité culturel du CLD. Étant donné que le nombre de candidats est égal au nombre de sièges disponibles, le président d'élection déclare élus pour siéger sur le comité culturel du CLD pour l'année 2012 : Madame Sylvie Raymond et Monsieur Albert Santerre.

ÉLECTION AU COMITÉ AGROALIMENTAIRE DU CLD

Le président d'élection annonce que six (6) candidats sont intéressés à siéger sur le comité agroalimentaire du CLD alors que deux (2) sièges sont disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et Madame Sylvie Raymond ainsi que Messieurs Jean-Charles Bissonnette et Gilles Rioux retirent leur candidature. Néanmoins, puisque le nombre de candidats est supérieur au nombre de sièges disponibles, le président procède à une élection par scrutin secret.

RÉSULTAT :

Le président d'élection déclare élus sur le comité agroalimentaire du CLD en 2012 : Messieurs Arthur Fauteux et Donald Badger.

ÉLECTION AU COMITÉ TOURISTIQUE DU CLD

Le président d'élection informe les maires que deux (2) candidats sont intéressés à siéger au comité touristique du CLD alors qu'un seul (1) siège est disponible. Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Il procède donc à une élection par scrutin secret.

RÉSULTAT :

Le président d'élection déclare élus pour siéger sur le comité touristique du CLD en 2012 : Monsieur Albert Santerre.

ÉLECTION AU COMITÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE DU CLD

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat pour siéger sur le comité d'économie sociale du CLD. Étant donné que le nombre de candidat est égal au nombre de siège disponible, le président d'élection déclare élu pour siéger sur le comité d'économie sociale du CLD en 2012 : Monsieur Arthur Fauteux.

ÉLECTION AU CA DE L'AFM

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat pour siéger sur le conseil d'administration de l'AFM. Étant donné que le nombre de candidat est égal au nombre de siège disponible, le président d'élection déclare élus pour siéger sur le conseil d'administration de l'AFM en 2012 : Monsieur Donald Badger.

ÉLECTION AU CA DE LA CRÉ MONTÉRÉGIE EST

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat pour siéger sur le C.A. de la CRÉ Montérégie Est. Étant donné que le nombre de candidat est égal au nombre de siège disponible, le président d'élection déclare élu pour siéger sur le C.A. de la CRÉ de la Montérégie Est en 2012 : Monsieur Albert Santerre.

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE AU COMITÉ DES COURS D'EAU

En raison du désistement de Monsieur Jean-Guy Demers, Monsieur Yvon Pépin propose sa candidature au comité des cours d'eau. Conséquemment, le président d'élection déclare M. Pépin élu sur ce comité en 2012 en remplacement de M. Demers.

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE AU COMITÉ RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

En raison du désistement de Monsieur Jean-Guy Demers, Monsieur Jean-Charles Bissonnette propose sa candidature au comité régional de sécurité incendie et civile. Conséquemment, le président d'élection déclare M. Bissonnette élu sur ce comité en 2012 en remplacement de M. Demers.

SOUPER ANNUEL DES MAIRES

Monsieur Robert Desmarais informe le conseil que le souper annuel des maires se tiendra, comme prévu avec le maire de Dunham au restaurant Tire-Bouchon au Vignoble l'Orpailleur le samedi 14 janvier. Les maires sont invités à transmettre leur présence et choix de menu à Mme Jocelyne Jeanson dans les meilleurs délais.

Par contre, Monsieur Jean-Guy Demers intervient et indique qu'il sera absent et qu'il songe à annuler le souper à Dunham. Monsieur Claude Dubois annonce que la ville de Bedford pourrait payer le vin en relève à la ville de Dunham. D'autres maires se joignent à Monsieur Dubois pour le paiement du vin et le conseil s'entend pour maintenir le souper des maires au lieu et à la date prévus.

APPUI À LA FONDATION POUR LA SAUVEGARDE DES ÉCOSYSTÈMES DU TERRITOIRE DE LA HAUTE-YAMASKA

466-1211

CONSIDÉRANT que la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (FSÉTHY) a invité, au début du mois de novembre 2011, la population à signer une pétition en faveur de la sauvegarde de la rivière Yamaska ;

CONSIDÉRANT que l'intention de cette pétition est que le gouvernement déploie des mesures exceptionnelles dans le but d'améliorer la qualité des eaux de la rivière Yamaska et de reconnaître la situation actuelle comme étant une urgence nationale ;

CONSIDÉRANT qu'environ 60 % de la population du bassin versant de la rivière Yamaska s'approvisionne en eau potable par un réseau d'aqueduc municipal ayant sa source dans la rivière Yamaska ou un de ses tributaires principaux ;

CONSIDÉRANT que, par plusieurs actions concrètes, la MRC Brome-Missisquoi travaille à l'amélioration de la qualité de l'eau sur son territoire ;

CONSIDÉRANT que ces actions à tendance environnementale entreprises par la MRC devraient être bénéfiques pour l'ensemble du grand bassin versant de la rivière Yamaska compte tenu de la localisation en amont dans ce bassin hydrographique ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-CHARLES BISSONNETTE

APPUYÉ PAR JOSEF HUSLER

ET RÉSOLU

D'appuyer le projet de pétition de la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (FSÉTHY) en faveur de la sauvegarde de la rivière Yamaska et d'inviter les MRC concernées par le grand bassin versant de la rivière Yamaska à agir dans le même sens.

Que copie de cette résolution soit transmise à M. Jean Charest, premier ministre du Québec, à Mme Line Beauchamp, vice-première ministre et ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport et à M. Pierre Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

ADOPTÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

467-1211

**IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

Que la séance soit levée.

ADOPTÉ



Arthur Fauteux, préfet



Me Vanessa Couillard, greffière